



■ ■ ■ ■ Avec le monde...
et pour le monde

RAPPORT ANNUEL 2008 • 2009
Cégep de Jonquière



CÉGEP DE JONQUIÈRE

Les membres du conseil d'administration, du comité exécutif et de la direction

Le conseil d'administration

au 30 juin 2009

Nicole Landry

Présidente
Secteur préuniversitaire

Thérèse Desgagné

Vice-présidente
Secteur socio-économique

Michel Gravel

Directeur général
Membre d'office

Guylaine Proulx

Directrice des études
Membre d'office

Jean-Marc Crevier

Aline Laforge

Jeanne Lavoie

Claudio Zoccastello

Secteur socio-économique

Jacques Lemire

Michaël Reid

Secteur de l'entreprise

Priscilla Plamondon-Lalancette

Secteur technique

Pierre Lavoie

Alain Tremblay

Personnel enseignant

Sandra Houle

Personnel professionnel
non enseignant

Suzanne T. Chiasson

Personnel de soutien

Denis Bussières

Doris Simard

Parents

Stéphanie Tremblay

Étudiante

Le comité exécutif

au 30 juin 2009

Michel Gravel

Président

Nicole Landry

Thérèse Desgagné

Sandra Houle

Guylaine Proulx

Michèle Harvey

Secrétaire générale

La direction

au 30 juin 2009

Michel Gravel

Directeur général

Guylaine Proulx

Directrice des études

François Leblanc

Directeur des services administratifs
et techniques

Doris Fortin

Directrice des affaires étudiantes
et communautaires

Gina Pinet

Directrice du Centre d'études
collégiales en Charlevoix

Julie Boudreault

Directrice des ressources humaines

Gilbert Grenon

Directeur des services aux entreprises
et aux organisations et du Centre de
production automatisée

Les administrateurs sont assujettis au
Code d'éthique et de déontologie des
administrateurs du Cégep de Jonquière
depuis le 1^{er} janvier 1998.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de la présidente et du directeur général	1
Le bilan du projet d'établissement partagé (PEP)	2
La vie pédagogique	6
La réussite des élèves	7
L'effectif scolaire	9
La commission des études et les responsables de la coordination départementale	10
Le Centre d'études collégiales en Charlevoix	11
Les réalisations et les faits saillants des différentes directions et des divers services	
La Direction générale	12
La Direction des études	13
La Direction des affaires étudiantes et communautaires	14
La Direction des ressources humaines	14
La Direction des services administratifs et techniques	14
La Direction des services aux entreprises et aux organisations	14
Les états financiers	16
Le bilan du réinvestissement provincial	18
Le bilan du réinvestissement fédéral	19
Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de Jonquière	20

Lettre de la présidente et du directeur général

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel du Cégep de Jonquière pour l'année 2008-2009.

Le rapport annuel constitue un moyen privilégié pour témoigner des actions réalisées dans le cadre de la poursuite de notre mission éducative. L'édition 2008-2009 présente le bilan du projet d'établissement partagé 2004-2009 et amorce un tournant vers un nouveau Plan stratégique et une reddition de comptes axée davantage sur les résultats obtenus. Sans être exhaustif, le présent rapport reflète fidèlement la réalité vécue au cours de la dernière année.

Parmi les événements marquants, mentionnons d'abord la mise en œuvre d'une série d'actions concrètes et ciblées visant à revaloriser, auprès des jeunes et de la population, les programmes du secteur des techniques physiques. Un forum regroupant des partenaires du marché du travail (plus de 40 entreprises) a notamment permis de jeter les bases d'un plan de travail et de promotion pour les prochaines années.

Sur le plan de la recherche, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a reconnu l'expertise et la qualité des travaux réalisés par ÉCOBES en lui accordant le statut de Centre collégial de transfert technologique dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN). Les travaux de la Chaire conjointe de recherche Cégep de Jonquière/Université du Québec à Chicoutimi ont été amorcés à la suite de l'obtention du complément de l'entente de financement. Le Cégep a également réalisé deux projets du Programme d'aide à la recherche technologique (PART) et obtenu son accréditation du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

L'année 2008-2009 a permis la concrétisation d'un plan d'action pour les activités à caractère international tant sur les aspects de la mobilité étudiante et professorale que sur des projets de partenariat. Le Cégep a aussi accueilli des événements d'envergure soit la finale nationale de Cégeps en spectacle et les Championnats provinciaux du sport collégial.

Sur le plan du développement professionnel, un important programme de formation continue a été mis en place et a suscité un haut niveau de participation de la part de toutes les catégories de personnel.

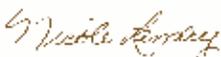
Tout en soutenant les projets de développement du Cégep dont les projets CAMPS (Centre d'amélioration, de maintien et de prévention en santé) et CAMPUS Charlevoix, les membres du conseil d'administration ont pris des décisions susceptibles de faire progresser l'organisation en permettant au Cégep d'innover, notamment par l'adoption d'une politique de contrôle interne, d'une politique pour un milieu exempt de violence et de harcèlement, d'une politique de gestion des matières dangereuses ainsi que d'une politique régissant les contrats d'approvisionnement, les contrats de service et les contrats de construction. Enfin, le Collège a modernisé sa signature institutionnelle et a procédé à la refonte de son site Web.

Les réalisations énumérées dans ce rapport sont le fruit du travail soutenu de tous les membres du personnel, des gens mobilisés par la réussite et le développement du plein potentiel de chaque étudiant.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,

Le directeur général,


Nicole Landry


Michel Gravel

Le bilan du projet d'établissement partagé (PEP) 2004-2009

Afin de bien refléter l'effort collectif, le Collège rend compte des principales réalisations pour chacune des orientations et chacun des objectifs identifiés dans le plan stratégique.



Cérémonie de remise de bourses.

LA RÉUSSITE

Orientation :

Offrir à l'élève un environnement éducatif de qualité afin de favoriser sa réussite, de stimuler son développement personnel et social et de soutenir sa quête d'identité faisant ainsi de la réussite éducative une préoccupation institutionnelle.

Objectifs :

- Faire du Cégep un lieu privilégié qui contribue à orienter l'élève, à soutenir sa réussite et son développement intégral;
- Ajuster l'offre de service aux caractéristiques plurielles et aux besoins diversifiés de la population étudiante.

Réalisations :

- Le taux de réussite des nouveaux inscrits est supérieur à l'ensemble du réseau soit : 60,2 % au Cégep de Jonquière comparativement à 58,5 % dans l'ensemble du réseau;
- Le taux global de réussite au Cégep de Jonquière est de 1,8 % plus élevé que dans l'ensemble du réseau;
- La cible de 68 % de taux de réussite des cours à la première session, inscrite au Plan institutionnel de réussite, n'a pas été atteinte. La moyenne de cet indicateur, pour les cinq dernières années, est de 64,1 % au Cégep de Jonquière comparativement à 60,6 % sur l'ensemble du réseau;
- La réinscription à la troisième session s'avère plus stable et plus élevée que dans l'ensemble du réseau;
- Le taux de diplomation dans la durée prévue est supérieur à celui du réseau soit : 43,3 % pour le Cégep de Jonquière comparativement à 36,7 % pour l'ensemble du réseau;

- Le taux de diplomation dans la durée prévue des nouveaux inscrits du secteur technique est nettement supérieur à celui observé dans le réseau soit : 53,9 % au Cégep de Jonquière comparativement à 36,8 % pour l'ensemble du réseau;
- Les centres d'aide à la réussite sont diversifiés, disponibles et actifs. Ceux-ci contribuent de façon importante à améliorer la réussite de nos étudiants.

LA FORMATION COLLÉGIALE

Orientation :

Développer une offre de formation pertinente, diversifiée et qualifiante au service du développement des personnes et des collectivités en misant sur l'aspect humain.

Objectifs :

- Consolider et renouveler l'offre de formation et de service de qualité tout en faisant évoluer cette offre selon les besoins du milieu;
- Proposer des modèles d'organisation de la formation et de la sanction qui tiennent compte des caractéristiques et des besoins de la clientèle;
- Assurer une meilleure articulation interordres favorisant la continuité des cheminements scolaires;
- Assurer un recrutement actif des clientèles par des approches novatrices et des moyens proactifs;
- Assurer aux élèves un milieu de vie scolaire stimulant.

Réalisations :

- Obtention, par le Cégep de Jonquière, des autorisations nécessaires pour le maintien de l'exclusivité des programmes « Techniques de communication dans les médias » et « Techniques de production et de postproduction télévisuelles »;



Techniques de production et de postproduction télévisuelles - option Production.

- Offre de programmes nombreux en alternance travail-études. Cette formule facilite grandement l'intégration au marché du travail des diplômés;
- Concentration d'efforts importants consentis pour la relance des programmes « Sciences et lettres » et « Génie chimique ». Les plans d'action mis en œuvre apportent des résultats concrets en matière de fréquentation dans ces programmes;
- Réalisation de plusieurs interventions pour déployer davantage l'approche programme dans plusieurs départements;
- Élaboration des passerelles de formation interordres pour assurer une meilleure accessibilité à la formation collégiale.

LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

Orientation :

Déployer des activités liées à la recherche, à l'innovation et au transfert technologique qui contribuent à la production de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies dont les retombées favorisent le développement des collectivités et augmentent le rayonnement du Cégep.

Objectifs :

- Consolider et accroître les activités de recherche, d'innovation et de transfert;
- Assurer des modes d'organisation et de gestion qui optimisent la consolidation et le développement des expertises et des compétences du personnel;
- Améliorer la diffusion des résultats de recherche et mieux faire connaître les retombées auprès des organismes, des entreprises et des collectivités.

Réalisations :

- Le renouvellement du statut de Centre collégial de transfert technologique (CCTT) du Centre de production automatisée (CPA);
- L'élaboration de nombreux projets de recherche dont plusieurs reliés au Programme d'aide à la recherche technologique (PART);
- Le dépôt de demandes de reconnaissance pour l'obtention d'un Centre collégial de transfert technologique (CCTT) pour ÉCOBES, le Centre NAD et pour le Centre de recherche, de développement et d'innovation en communication;
- L'obtention d'un Centre collégial de transfert technologique en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) pour le groupe ÉCOBES;
- La création d'une chaire conjointe de recherche UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ);
- La tenue d'une campagne spéciale de financement de la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière (5 millions de dollars) pour appuyer les volets de la recherche et de l'innovation.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU



Participants au Forum Cégep-Entreprises.

Orientation :

S'engager activement au développement éducatif, économique, social, culturel et technologique des milieux en assurant une présence et une direction affirmées auprès des individus, des organisations et des entreprises.

Objectifs :

- Assurer une présence claire et efficace auprès des différents partenaires pour favoriser le développement dans le milieu;
- Assurer une veille efficace sur l'évolution du milieu, anticiper les besoins et établir les priorités;
- Renforcer la capacité du Collège à saisir les opportunités en démontrant de l'ouverture et de la souplesse;
- Être un acteur incontournable par la qualité et la pertinence des interventions effectuées dans les divers milieux et par les réponses apportées aux besoins exprimés.

Réalisations :

- La participation active du personnel à des organismes, comités et activités du milieu;
- Le développement de nouveaux programmes en formation continue;
- Le redéploiement du Service de la formation continue;
- La tenue d'un forum d'échanges Cégep-Entreprises sur la valorisation des carrières technologiques sous le thème « La relève : on s'en occupe ensemble! »;
- La mise en place de différents groupes de travail afin d'assurer une veille sur l'évolution du milieu et les attentes du marché du travail.

Le bilan du PEP

LA COOPÉRATION AVEC L'EXTÉRIEUR

Orientation :

Développer et intensifier les activités de formation et les projets de coopération et de développement international et interculturel dans une perspective de réciprocité en mettant les compétences du personnel du Cégep au service d'autres personnes et collectivités et en favorisant l'acquisition d'expertises nouvelles.

Objectifs :

- Concevoir et adapter des activités de formation et des offres de service répondant aux besoins des collectivités;
- Assurer aux différents acteurs des conditions facilitantes pour se développer et rayonner;
- Établir des partenariats avec des organismes, des établissements d'enseignement et des entreprises privés et publics.

Réalisations :

- La mise en place d'un groupe de travail sur le développement international, la délocalisation de programmes et le recrutement d'étudiants internationaux;
- Le déploiement d'activités récurrentes de mobilité étudiante;
- L'accueil de délégations internationales;
- La réalisation d'activités de formation à l'étranger;
- Une hausse significative d'admissions d'étudiants internationaux.

LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Orientation :

Valoriser et soutenir l'engagement du personnel et des élèves afin d'assurer une offre de service communautaire de qualité aux différents milieux (interne et externe) et une utilisation optimale des installations et des équipements à caractère culturel, social, sportif et scientifique.

Objectifs :

- Soutenir le développement et l'engagement des jeunes sur les plans sportif, artistique et culturel dans la poursuite de leurs intérêts et de leurs acquis scolaires;
- Encourager et soutenir l'intérêt et le développement des compétences dans plusieurs domaines de la culture scientifique et technologique auprès des jeunes en particulier;
- Favoriser et soutenir l'engagement du personnel et des élèves dans la vie communautaire, culturelle, artistique, sportive et scientifique du milieu;
- Assurer le maintien et l'amélioration des actifs de type sociocommunautaire dans un environnement sain, agréable et sécuritaire;
- Assurer l'accessibilité aux infrastructures et aux ressources.

Réalisations :

- Élaboration d'une offre de cheminement de trois ans en Sports-arts-études dans les programmes de formation préuniversitaire;
- Programmation d'activités variées et promotion soutenue;
- Organisation de plusieurs visites industrielles;
- Amélioration des actifs immobiliers de près de 3,7 millions de dollars;
- Aménagement du terrain de soccer-football et de la voie de contournement du circuit d'autobus de la Société de transport du Saguenay.

LES RESSOURCES HUMAINES

Orientation :

Assurer au personnel des conditions de vie au travail qui favorisent l'épanouissement et la contribution optimale de chacune des personnes à la réalisation de la mission.

Objectifs :

- Adopter et mettre en place une politique de gestion du personnel;
- Assurer la répartition claire des mandats, rôles et responsabilités; simplifier les processus et procédures de gestion;
- Préserver et améliorer l'état de santé globale du personnel par la promotion et le soutien au développement d'habitudes de vie saines;
- Se doter de mécanismes efficaces de consultation et d'information qui rejoignent et impliquent l'ensemble du personnel concerné comprenant toutes les catégories d'emploi.

Réalisations :

- Adoption de la Politique de gestion des ressources humaines;
- Adoption du Programme d'accès à l'égalité en emploi;
- Mise en place d'un programme d'accompagnement de la relève enseignante (mentorat);
- Mise en œuvre d'un programme de formation continue à l'intention de l'ensemble du personnel du Collège; ►



Activité sociale pour le personnel.

- Mise en fonction d'un service en ligne pour permettre la consultation du dossier personnel et de celui de la paie;
- Mise en place d'un comité santé/mieux-être;
- Adoption d'une politique alimentaire;
- Adoption de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française;
- Adoption d'un code d'éthique pour le personnel;
- Réalisation d'activités de reconnaissance pour le personnel;
- Révision des politiques de perfectionnement.

L'ENVIRONNEMENT D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET DE GESTION

Orientation :

Pratiquer une gestion et une utilisation efficaces des ressources matérielles, financières et informationnelles en soutien à la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de la gestion, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs institutionnels et la réalisation de la mission.

Objectifs :

- Assurer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des infrastructures et des ressources en soutien à la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage, de la gestion et de la qualité de vie des personnes;
- Actualiser la vision de développement des technologies de l'information à moyen et long termes;
- Enrichir les situations d'enseignement et d'apprentissage par une utilisation élargie des technologies et des ressources éducatives;
- Soutenir les activités éducatives, d'encadrement et de gestion par un environnement approprié des technologies de l'information;
- Assurer la santé financière du Cégep.

Réalisations :

- Investissements de plus de 30 millions de dollars dans les installations;
- Révision de plusieurs programmes par compétences;
- Contribution importante des technologies de l'information et de la communication (parc informatique, réseau sans fil...);
- Établissement d'un programme d'efficacité énergétique générant une économie annuelle de 40 %;
- Adoption d'une politique environnementale et de développement durable.

LE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Orientation :

Grâce à ses ressources et ses expertises, assurer au Cégep les leviers nécessaires pour déployer pleinement toutes les dimensions de sa mission dans une perspective innovante, afin de contribuer au développement des milieux dans lesquels le Cégep évolue.

Objectifs :

- Renforcer l'accessibilité et le développement de l'enseignement collégial, particulièrement en région;
- Affirmer et assumer un leadership institutionnel fort;
- Rechercher la contribution de partenaires en soutien au développement institutionnel;
- Se doter d'un processus qui assure en continu la révision et l'ajustement des orientations et des objectifs de développement du Cégep.

Réalisations :

- Mise en valeur du quarantième (40^e) anniversaire du Cégep de Jonquière, du quinzième (15^e) anniversaire du Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC), du vingtième (20^e) anniversaire du Centre de production automatisée (CPA), du vingt-cinquième (25^e) anniversaire d'ÉCOBES et du quinzième (15^e) anniversaire du Centre national d'animation et de design (NAD);
- Participation active à l'élaboration du plan de rapprochement pour la formation professionnelle et technique (travaux menés par le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean);
- Collaborations soutenues avec plusieurs établissements d'enseignement au Québec et ailleurs dans le monde;
- Partenariat constant avec l'entreprise privée;
- Participation à divers projets avec les communautés autochtones, avec Mastera et le Centre de production automatisée;
- Constitution du Centre NAD en entité juridique en juin 2008 et partenariat novateur avec l'UQAC pour assurer la pérennité du Centre et aménagement dans de nouveaux locaux modernes.

La vie pédagogique

Un cheminement scolaire estimable

- Taux de réussite à la 1^{re} session : 61,8 %, pourcentage supérieur au réseau de 5,2 %;
- Taux de réinscription à la 3^e session en 2007 : 75,6 %, pourcentage supérieur au réseau de 4,8 %;
- Taux de fréquentation des mesures d'aide : 950 élèves rejoints par année, services personnalisés et très appréciés.

Les indicateurs de cheminement scolaire

Cohorte	Réussite de tous les cours à la 1 ^{re} session (%)	Réinscription totale à la 3 ^e session (%)	Diplomation totale selon la durée prévue (%)
Cégep de Jonquière			
2004	62,6	76,5	43,1
2005	65,0	78,4	46,0
2006	62,5	77,6	-
2007	62,0	75,6	-
2008	61,8	-	-
Ensemble du réseau public			
2004	60,1	73,2	46,6
2005	58,9	73,0	46,3
2006	59,4	73,0	-
2007	57,0	70,8	-
2008	56,6	-	-

Source PSEP (SRAM)

Des centres d'aide en soutien à la réussite scolaire des élèves

Des équipes disciplinaires offrant un accompagnement personnalisé afin de répondre aux besoins d'une clientèle nombreuse et diversifiée.

La fréquentation des centres d'aide (nombre d'élèves)

Disciplines et mesures d'aide	2006-2007	Automne 2007 ¹	2008-2009
Anglais			
Help in English : Learning and Practice Centre HELP	284	93	354
Français			
Centre d'aide en français (CAF)	299	150	262
Mathématiques			
Aide mathématique individuelle (AMI)	151	64	198
Philosophie			
Centre d'aide en philosophie (Caφ)	148	105	147

¹ Les données de fréquentation pour la session d'hiver 2008 ne sont pas disponibles.

L'épreuve uniforme de français : un défi à relever

Réussite à l'épreuve uniforme de français

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Cégep de Jonquière	79 %	76 %	74 %
Réseau	83 %	83 %	N/D

La réussite des élèves

Les ressources allouées en 2008-2009

DÉFI AU PLAN DE LA RÉUSSITE	NIVEAU DE L'INTERVENTION	SOMMES ALLOUÉES
Promouvoir une vision partagée de la réussite dans notre milieu collégial	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux élèves un milieu éducatif de qualité qui encourage et soutient leur réussite scolaire et sociale; • Privilégier une approche orientante partagée par le personnel et les élèves. 	55 750 \$
Poursuivre et accroître les efforts au chapitre de la réussite scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'intégration et l'apprentissage du métier d'étudiant auprès des élèves; • Soutenir les élèves dans la réussite de tous leurs cours. 	315 750 \$
Favoriser chez l'élève le développement de la persévérance, et ce, pour toute la durée de son cheminement	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le projet d'études et la quête d'identité des élèves; • Développer la culture de l'entraide. 	67 500 \$
Accroître la diplomation des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux finissants et aux quasi-diplômés le moyen de compléter leur formation; • Sensibiliser les élèves à l'importance d'obtenir leur diplôme. 	65 000 \$
Favoriser l'atteinte des objectifs de l'élève sur le plan pédagogique tout en l'accompagnant dans son cheminement vers le programme d'études de son choix	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter leur intégration aux études collégiales; • Soutenir les élèves dans la réussite des cours préalables; • Accompagner les élèves dans leur choix vocationnel; • Sensibiliser les élèves au regard de leur projet de formation. 	78 050 \$
Enrichir le soutien disciplinaire à l'apprentissage pour les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires par l'action du Centre de la réussite et des centres d'aide et tenir compte des problèmes identifiés par les comités de programme	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité des centres d'aide en favorisant leur accessibilité; • Inciter les intervenants à adopter une approche globale auprès de l'élève en tenant compte des difficultés d'apprentissage multidimensionnelles. 	61 000 \$
Accroître la formation des intervenants au chapitre de la réussite, accroître le perfectionnement disciplinaire et pédagogique des enseignants et soutenir leur développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier la formation des intervenants en matière de réussite; • Accroître l'expertise du personnel enseignant dans leur discipline et au chapitre de la pédagogie. 	354 000 \$
TOTAL		997 050 \$

Quelques prix prestigieux



Bourse du millénaire.



Concours québécois en entrepreneuriat : Agence-école Embryo.



Concours Chapeau les filles.

DES PROJETS MOBILISATEURS RÉALISÉS PAR DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES QUI SOUTIENNENT LA RÉUSSITE, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE.

Deux départements et quatorze programmes ont présenté des projets dans le cadre des transferts fédéraux pour la session d'hiver 2009. Parmi les trente (30) projets proposés; vingt-huit (28) ont été réalisés en totalité, deux ont été réalisés partiellement. Deux de ces projets relevaient du volet « Recrutement », cinq du volet « Approche pédagogique », un du volet « Recherche » et vingt-deux (22) visaient davantage le volet « Réussite ». Les actions ciblées du volet « Réussite » étaient centrées sur l'accompagnement, le suivi au tutorat, les ateliers d'appoint, le soutien à l'intégration et au choix de carrière où divers ateliers étaient proposés.

- Bourse du millénaire : Anne-Marie Pilote, élève en Sciences humaines;
- Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec : Véronique Voyer en Techniques de communication dans les médias et Pierre-Alexandre Girard en Art et Technologie des médias;
- Concours Chapeau les filles : Prix régional Claudie Boivin en Techniques de génie mécanique et Caroline Martel en Techniques de production et de postproduction télévisuelles;
- Concours québécois en entrepreneuriat, finale régionale : Techniques de communication dans les médias, option conseil et coordination publicitaires (Agence-école Embryo) pour son modèle d'organisation d'évènements écoresponsables;
- Mention d'honneur à l'Association québécoise de pédagogie collégiale;

- Enseignant du réseau collégial s'étant illustré par son engagement pédagogique et sa contribution à la qualité de l'enseignement collégial : M. Henri Vieu en Techniques de communication dans les médias.

La Fondation Asselin, un partenaire en appui au développement

Projets soutenus en 2008-2009 : 176 703 \$

• Volet Recherche

Entreprise-école, spectroscopie optique, vélo hybride, stage en Techniques de travail social, nouvelles méthodes d'analyse alimentaire:

Total : 59 659 \$

• Volet Technologies éducatives

Simulateur de pannes, instrumentation de l'apprentissage, intégration d'une nouvelle technologie :

Total : 57 004 \$

• Volet Internationalisation de la formation

Stages au Burkina Faso, au Costa Rica, en France et au Mexique (annulé) :

Total : 40 000 \$

L'effectif scolaire 2008 – 2009



INSCRIPTION EN FORMATION INITIALE		
Soins infirmiers	121	27
Techniques de laboratoire - chimie analytique	29	
Techniques du génie chimique	28	
Technologie de la mécanique du bâtiment	42	
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	29	
Technologie du génie industriel	8	
Techniques de génie mécanique	148	
Technologie de l'électronique industrielle	82	
Technologie de l'électronique	16	
Environnement, hygiène et sécurité au travail	66	
Techniques d'éducation à l'enfance	181	
Techniques d'éducation spécialisée	297	26
Techniques de travail social	178	
Techniques de comptabilité et de gestion	64	30
Gestion de commerces	91	
Techniques de bureautique	44	
Techniques de l'informatique	40	
Techniques d'intégration multimédia	117	
Techniques de production télévisuelle et de postproduction	340	
Techniques de communication dans les médias	317	
Total des inscriptions à temps complet en formation technique	2 238	83
Intégration aux études collégiales	89	19
Intégration aux techniques physiques	31	
Intégration aux sciences et techniques humaines	10	
Total des inscriptions à temps complet aux sessions d'intégration	130	19
Sciences de la nature	213	47
Sciences humaines	347	86
Arts et lettres	108	
Arts plastiques	58	
Sciences, lettres et arts	23	
Structures d'accueil universitaires	2	
Total des inscriptions à temps complet en formation préuniversitaire	751	133
Total des inscriptions à temps partiel	145	19
Total des inscriptions à temps complet et partiel	3 264	254

INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE		
Formation créditée		
Inscriptions - Cours	1 988	82

RÉUSSITE DES COURS EN FORMATION INITIALE		
Automne 2008	86,5 %	
Hiver 2009	88,5 %	

La commission des études et les responsables de la coordination départementale

COMMISSION DES ÉTUDES

Directrice des études
Guylaine Proulx

Responsables des programmes d'études nommés par le conseil d'administration

Léon Côté

Adjoint à la Direction des études,
coordonnateur des services à l'enseignement
(jusqu'en déc. 2008)

Mario Julien

Adjoint à la Direction des études, coordonnateur
du Service d'animation et de développement
pédagogiques (jusqu'en déc. 2008)

Michèle Bergeron

Directrice adjointe au Service de la formation
continue (début janv. 2009)

Roxanne Tremblay

Directrice adjointe des études au Service
d'animation et de développement pédagogiques
(début janv. 2009)

Représentants des coordonnatrices et des coordonnateurs de département nommés par le conseil d'administration

Gaétan Gagnon

Département de Techniques d'éducation à
l'enfance

Alain Tremblay

Département de chimie

Annie Baron

Enseignante en arts visuels

Michel Laprise

Enseignant en Techniques de communication
dans les médias

Geneviève Laurin

Enseignante en biologie (CECC)

Rachel Asselin

Enseignante en français

Suzanne Gravel

Enseignante en Techniques d'éducation à
l'enfance

Micheline Harvey

Enseignante en Sciences humaines

Chantale Simard

Enseignante en Soins infirmiers

Représentants des professionnelles et des professionnels non enseignants élus par leurs pairs

Steeve Dufour

Conseiller à la vie étudiante

Sophie Fillion

Aide pédagogique individuelle (à compter de
fév. 2009)

Sylvie Sanfaçon

Enseignante en philosophie (CECC)
(sept. 2008 jusqu'en janv. 2009)

Représentantes des étudiantes et étudiants

Mélanie Leduc-Fontaine

Techniques de travail social

Laurie-Ann Dufour-Guérin

Arts et lettres

RESPONSABLES DE LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Anglais

Mary Ann Locke – Lise Lavoie

Arts et lettres

Chantale Dubé

Arts visuels

Annie Baron

Biologie

Martin Bertrand

Bureautique

Linda Belley

Chimie

Alain Tremblay

Éducation physique

Jean-Claude Ménard

**Environnement, hygiène et sécurité
au travail**

Carolyne Perras

Français, langue et littérature

Louis Larouche

Informatique

Lucie Jutras

Mathématiques et statistiques

Grégoire Martin

Philosophie

Manon Lortie

Physique

Normand Beaudoin

Sciences, lettres et arts

Renée Paradis

Sciences de la nature

Martin Bertrand

Sciences humaines

Micheline Harvey – René Darveau

Soins infirmiers

Line Boucher

Techniques d'aménagement et d'urbanisme

Yves Tremblay

Techniques d'éducation à l'enfance

Gaétan Gagnon – Jackie Tremblay

Techniques d'éducation spécialisée

Denis Cantin – Érick Simard

Techniques d'intégration multimédia

Guy Volpy

**Techniques de communication dans
les médias**

Aurélien Leclerc

Techniques de génie mécanique

Richard Gosselin

Techniques de l'administration

Serge Gagné

**Techniques de production et de
postproduction télévisuelles**

Jean Fortin – Jean-François Déry

Techniques de travail social

Geneviève Hurtubise

Technologie de la mécanique du bâtiment

André Belley

Technologie du génie industriel

Dany Gobeil

Technologie du génie électrique

Dany-Philippe Savard

Le Centre d'études collégiales en Charlevoix

Le Centre d'études collégiales en Charlevoix a connu une année remplie d'activités. En plus de l'offre d'un nouveau programme en Techniques d'éducation spécialisée (DEC), les programmes de réinvestissement dans le cadre des transferts fédéraux ont permis aux différentes équipes enseignantes de présenter des projets mobilisateurs pour la réussite étudiante et l'animation du milieu.



Participation à un festival de théâtre.

- Démarrage du nouveau programme de Techniques d'éducation spécialisée à l'automne 2008. Une cohorte de 26 étudiantes et étudiants a commencé la formation;
- Création d'un organisme à but non lucratif sur la gestion de la cafétéria dans le cadre du projet entreprise-école;
- Mise sur pied d'un projet d'amélioration des laboratoires et d'encadrement des nouveaux élèves en Sciences de la nature;
- Réalisation d'un projet en astronomie « *Ballade à la vitesse lumière* » ayant permis de reconstituer à l'échelle un circuit pédestre représentant le système solaire;
- Réalisation de divers projets visant l'amélioration de la réussite scolaire, entre autres, pour favoriser la réussite à l'épreuve unifiée de français et l'animation des centres d'aide;
- Tenue d'une exposition estivale sur la sismographie;
- Mise sur pied d'une équipe masculine AA de volleyball intégrée au circuit provincial de la région de Québec;
- Participation à la finale provinciale du défi « *Science, on tourne!* » et à trois tournois régionaux du Circuit intercollégial d'improvisation. Pour une quatrième année consécutive, le Centre a été l'hôte du tournoi Les Pantouflards.

Le Service de la formation continue (SFC)

- Un partenariat entre le Centre d'études collégiales en Charlevoix et la Commission scolaire de Charlevoix a permis la constitution d'un guichet unique pour l'offre de formation. C'est ainsi que des programmes en charpenterie-menuiserie, lancement d'entreprises et soins palliatifs ont été donnés;
- Des projets particuliers ont été élaborés avec le Centre de santé et des services sociaux de Charlevoix pour la planification de la

formation en santé pour les programmes suivants : Assistance aux personnes à domicile (APD) et Santé, assistance et soins infirmiers (SAS). Le Service a également contribué au projet CAMPUS Charlevoix, de même qu'à l'implantation du SARCA (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement);

- Le service de la formation continue a remporté le prix dans la catégorie « *Public et parapublic* », pour la qualité des services offerts lors du gala Méritas Charlevoix-Reconnaît 2008 de la Chambre de commerce régionale;
- Les services aux entreprises ont offert plus de 1 500 heures de formation, souvent dans les milieux de travail. Une centaine d'heures ont été consacrées à différents séminaires de gestion des PME et une cinquantaine d'heures d'activités dans le milieu agricole.



Le Service de la formation continue est lauréat pour le secteur public et parapublic de la 6^e édition de Charlevoix, gala de la Chambre de commerce 2008.

Prix prestigieux



Bourses du millénaire

Bourses du millénaire :
 Mathieu Fortin, étudiant finissant en Sciences de la nature;
 Guillaume Ducharme, étudiant finissant en Sciences de la nature.

Les réalisations et les faits saillants des différentes directions et services

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Service des communications et du développement des effectifs étudiants

Le développement des effectifs étudiants a été au cœur des stratégies d'information et de promotion du Cégep en 2008-2009. Voici les principales réalisations :

- Conception d'une campagne de promotion portant sur les technologies physiques dans les médias régionaux;
- Distribution dans les écoles secondaires et diffusion sur le site Web du Collège de capsules-vidéo portant sur les carrières dans le domaine des technologies physiques;
- Participation à un nouvel événement Éducation-Formation « ZigZag Je fais mon chemin! » en partenariat avec les cinq établissements d'enseignement de Saguenay. Le Cégep y a présenté ses 20 programmes de formation technique. Les enseignants ont accueilli plus de 6000 élèves du secondaire pendant l'événement;
- Accueil de la première cohorte de sept étudiants néo-calédoniens dans les programmes d'Environnement, hygiène et sécurité au travail et de Techniques de génie chimique. Une seconde mission en Nouvelle-Calédonie à l'hiver 2009 a permis de recruter des élèves en Génie chimique;
- Organisation de la quatrième mission de recrutement à l'Île de la Réunion en novembre 2008 qui aura permis d'accueillir des élèves dans une demi-douzaine de programmes à l'automne 2009;
- Actualisation du contenu du répertoire des programmes pour en dynamiser la présentation. Cet outil d'information est imprimé et distribué à 12 000 exemplaires;
- Refonte du site Web du Cégep en vue de démontrer le dynamisme du milieu d'études et de la vie étudiante et ainsi mettre en valeur l'offre de service de l'établissement. Le nouveau site Web du Cégep a été mis en ligne au début mars 2009.



Portail du nouveau site Web cegepjonquiere.ca

Répertoire de programmes

Les Affaires corporatives

Le conseil d'administration du Cégep a été très actif ayant tenu dix séances au cours de l'année 2008-2009. Les membres ont procédé à l'adoption de plusieurs politiques institutionnelles, notamment la Politique régissant les contrats d'approvisionnement, les contrats de service et les contrats de construction, la Politique de gestion des matières dangereuses, la Politique de

contrôle interne ainsi que la Politique pour un milieu exempt de violence et de harcèlement. Ils ont également adopté le bilan du plan stratégique 2004-2009. En ce qui a trait au développement de l'institution et du milieu, le conseil d'administration a soutenu des projets importants tels le Centre d'amélioration, de maintien et de prévention de la santé (CAMPS) et le projet CAMPUS Charlevoix.



Enfin, le projet de loi modifiant la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel** en matière de gouvernance a suscité beaucoup d'intérêt chez les membres du conseil d'administration.

Le Service de coopération et de développement international

Une vaste consultation menée auprès d'un groupe d'experts ciblés ainsi qu'auprès de la communauté collégiale a permis aux intervenants du Cégep de s'approprier une vision partagée des valeurs devant guider les interventions à caractère international. Conséquemment, le conseil d'administration adoptait, le 28 janvier 2009, le plan d'action triennal 2008-2011 du Service de coopération et développement international.

Dès l'hiver 2009, de nouvelles actions ont été mises en place, notamment la création de groupes de veille stratégique, la constitution d'une banque de ressources et la création du bulletin électronique l'InterJONQtion. Ces initiatives ont permis de doubler le nombre de stages de groupe, de soutenir de nouveaux projets pédagogiques dans divers pays, de profiter du programme d'exemption des droits de scolarité majorés pour les étudiants étrangers en plus d'obtenir quatre bourses dans le cadre du programme de bourses d'excellence pour les étudiants étrangers.

Des ententes de partenariat ayant pour objectif de délocaliser des programmes d'attestation d'études collégiales ou de diplôme d'études collégiales dans divers pays d'Afrique se sont concrétisées.



Étudiante de Sciences humaines en stage au Burkina Faso.

LA DIRECTION DES ÉTUDES

- Élaboration de la nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) et adoption lors du conseil d'administration de juin 2009;
- Élaboration du bilan du plan institutionnel de la réussite 2004-2009;
- Tenue d'un forum avec les partenaires du marché du travail sous le thème « *La relève : on s'en occupe ensemble!* »;
- Mise sur pied d'un comité cégep/entreprises pour valoriser les programmes de techniques physiques;
- Participation active aux travaux du Conseil interordres de l'éducation du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour la production du Plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique;
- Réalisation d'une étude sur le Renouveau pédagogique : évaluation des impacts du Renouveau pédagogique au secondaire sur les programmes de formation collégiale;



Forum Cégep-Entreprises.

- Production du rapport synthèse institutionnel d'évaluation des programmes : 21 rapports annuels d'évaluation continue ont été déposés à la formation régulière et sept rapports annuels sur des programmes conduisant à des attestations d'études collégiales;
- Création de l'entreprise-école Tango;
- Finalisation de l'évaluation en profondeur du programme de Sciences humaines;
- Élaboration d'un parcours de continuité de type DEP-DEC en Réfrigération et en Technologie de la mécanique du bâtiment et autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à offrir ce programme au Cégep de Jonquière;
- Réalisation d'un plan de relance pour le programme de Techniques de génie chimique;

- Participation à la Semaine de la persévérance scolaire sous le thème : « *Je suis partenaire de ta réussite... Ton professeur* »;
- Poursuite du programme d'accompagnement de la relève enseignante et implantation de ce programme au Centre d'études collégiales en Charlevoix.

Mastera – Formation continue

Pour l'année 2008-2009, l'équipe Mastera a concentré ses efforts sur le développement du secteur crédité et sur celui de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) sans toutefois négliger le service aux entreprises qui a réalisé plusieurs mandats au cours de l'année.

SECTEUR CRÉDITÉ :

Trois nouveaux programmes conduisant à des attestations d'études collégiales (AEC) :

- ELJ.33 Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique (T.E.R.R.E)
- ERA.0F Gestion et assainissement des eaux
- LCE.4Y Bureautique et comptabilité

Démarrage de cinq autres programmes d'attestations d'études collégiales :

- ELC.1Z Conception mécanique
- LCA.B1 Caissier/caissière dans une institution financière
- CWA.OJ Techniques d'aide aux personnes âgées ou en perte d'autonomie
- LCA.6A Assurance de dommages
- JEE.OK Techniques d'éducation à l'enfance

Conception d'un nouveau programme

- JWW.0M Développement et gestion d'entreprises collectives



Le personnel de Mastera – Formation continue.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

- Signature d'un protocole d'entente avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) afin d'entreprendre une démarche de RAC pour les employés de cet établissement. Des entrevues de validation ont été effectuées auprès de 28 employés du CRDI;
- Poursuite du cheminement scolaire de la cohorte en Techniques d'éducation à l'enfance et ajout de nouveaux candidats.

SERVICE AUX ENTREPRISES

Grâce à une nouvelle équipe au service aux entreprises, Mastera a réalisé plusieurs mandats dont :

- Ateliers sur mesure en Techniques d'éducation à l'enfance;
- Accompagnement de gestionnaires de 80 résidences pour la certification de conformité des résidences pour personnes âgées;
- Développement de profils de compétence pour le Conseil tribal de Mamuitun de Betsiamites.

LA DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET COMMUNAUTAIRES



Festival intercollégial de théâtre.

- Inauguration officielle du terrain synthétique de football-soccer tenue le 20 septembre 2008;
- Mise en œuvre de la politique alimentaire « *Pour un virage santé* »;
- Implication majeure dans l'organisation de l'évènement « *Rendez-vous de la santé du CSSS Jonquière* » qui s'est déroulé en deux volets soit le Salon et le Défi des familles;

Les réalisations et les faits saillants

- Mise en place d'un service adapté aux besoins des étudiants handicapés et de ceux présentant des troubles d'apprentissage et des problèmes graves de santé mentale;
- Organisation, de concert avec les autres collèges de la région, d'un colloque régional portant sur l'enseignement aux élèves différents;
- Renforcement de l'encadrement psychosocial et pédagogique des étudiants internationaux;
- Remise d'un montant de 4 444 337 \$ réparti sous forme de prêts et de bourses par le programme d'aide financière du gouvernement. Cela a permis d'aider 1 326 étudiants, soit 42 % de la population étudiante en 2008-2009;
- Obtention de quatre bannières de champions de ligue, d'un championnat de conférence nord-est et de deux médailles aux championnats provinciaux pour les Gaillards en volleyball féminin et en basketball masculin. Le collège a également été l'hôte du championnat provincial de basketball collégial au printemps 2009;
- Tenue de la trentième édition de la finale nationale de Cégeps en spectacle les 1^{er} et 2 mai 2009;
- Obtention pour quatre-vingt-douze (92) étudiants, dont soixante-trois (63) à l'automne et vingt-neuf (29) à l'hiver, de la mention au bulletin de reconnaissance de l'engagement étudiant au cours de la dernière année;
- Obtention de la certification « Cégep vert », niveau 2, grâce aux nombreuses activités mises en place par le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE).

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le développement professionnel du personnel, le renouvellement du personnel ainsi que la santé et le mieux-être au travail ont fait l'objet d'une attention particulière pour le service des ressources humaines, et ce, tout au cours de l'année 2008-2009. En voici quelques initiatives importantes :



Soirée de reconnaissance des personnes retraitées.

- Mise en oeuvre d'un programme de formation continue pour le personnel. Plus de 93 enseignants, 33 professionnels, 146 employés de soutien et 11 cadres ont participé aux différentes activités de formation dans les quatre volets offerts soit technologie de l'information, langue seconde, langue française et développement professionnel;
- Recrutement et embauche de 40 enseignants, six professionnels et deux cadres au Cégep de Jonquière et au CECC. Quant au personnel de soutien, plus de 33 mouvements de main-d'œuvre ont eu lieu au cours de l'année 2008-2009;
- Offre d'une programmation complète d'activités sportives auxquelles près de 280 personnes ont participé au cours de l'année. Une conférence du docteur Richard Béliveau portant sur les aliments anticancéreux a été organisée pour l'ensemble du personnel et près de 70 employés et leur famille ont participé au premier brunch familial de Noël;
- Tenue de la soirée des retraités le 29 mai 2009 au cours de laquelle 20 personnes accompagnées de leurs conjointes et conjoints ont été honorées pour leur travail.

LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Plusieurs lois et règlements du gouvernement provincial ont été modifiés durant l'exercice 2008-2009, ce qui obligea la Direction des services administratifs et techniques à proposer de nouvelles politiques, notamment la Politique régissant les contrats d'approvisionnement, les contrats de service et les contrats de construction et la Politique de contrôle interne. De plus, conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité civile, un premier manuel relatif au « Plan des mesures d'urgence » a été rédigé.



Présentation du plan des mesures d'urgence.

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISATIONS

ÉCOBES, Recherche et transfert



Le groupe de recherche Écobes.

- Le groupe de recherche ÉCOBES du Cégep de Jonquière s'est vu reconnaître par la ministre Michelle Courchesne, le statut de Centre collégial de transfert de technologie dans le domaine des pratiques sociales novatrices en santé et en éducation (CCTT-PSN). Ainsi, ÉCOBES bénéficiera d'une subvention annuelle de fonctionnement de 150 000 \$ pour les trois prochaines années;
- ÉCOBES a collaboré à la mise en œuvre de la chaire conjointe Université du Québec à Chicoutimi – Cégep de Jonquière portant sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ);
- Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) poursuit une vaste mobilisation afin d'améliorer la réussite éducative des jeunes et de prévenir l'abandon des études à tous les ordres d'enseignement. Son travail a été souligné lors du 25^e gala du Mérite scientifique régional puisqu'il a reçu le prix Fondation Asselin du Cégep de Jonquière/Groupe Pagex en éducation.

Le Centre linguistique

- Formation du personnel du collège en anglais, en espagnol et en français correctif;
- Démarrage d'une session d'été en anglais langue seconde à Stratford, Ontario avec 125 jeunes boursiers québécois;
- Continuité de l'entente de service entre l'agence de santé régionale et l'Université McGill pour la formation en anglais langue seconde offerte aux employés des centres hospitaliers de la région;
- Participation active à la visite du Dr Patch Adams : interprétation, traduction et organisation.



Groupe échange d'étudiants mexicains de Toluca.

Le Centre NAD

- Déménagement du Centre NAD dans de nouveaux locaux beaucoup plus spacieux, ce qui a permis d'aménager deux laboratoires et un studio de recherche et développement en vue d'élaborer de nouveaux projets de recherche avec les membres de l'industrie;
- Démarrage à l'automne 2008 du nouveau certificat universitaire en animation 3D et en design numérique;
- Tenue du gala annuel du Centre NAD réunissant plus de 250 personnes. Les meilleurs étudiants des quatre programmes (Cinéma, Jeux vidéo, « Composting » et certificat) ont pu se partager 13 500 \$ en bourses et la réussite de la première cohorte de diplômés du certificat en animation 3D a été soulignée;
- Obtention de la Bourse Québec par Gregory Barth, diplômé du programme en animation 3D et effets visuels en cinéma et télévision, dans le cadre du concours d'animation tenu au Japon, le « Digital Creators Competition 2008 » pour son film d'animation « Cycle »;
- Formation offerte par le Centre NAD à plus 300 professionnels de l'industrie et d'autres formations offertes en partenariat avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et le Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec (RFAVQ);
- Formation, sous forme de conférence et d'atelier portant sur les concepts d'interprétation théâtrale, conçue spécifiquement pour les animateurs oeuvrant dans l'industrie de la 3D et présentée par Ed Hooks, professeur émérite de San Francisco, venu spécialement pour l'occasion.



Lancement du nouveau certificat universitaire en animation 3D et en design numérique

Le Centre de Production automatisée

- Obtention d'une subvention de 251 000 \$ dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité de recherche et d'innovation des centres collégiaux de transfert de technologie du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Le projet s'intitule « Automates et circuits de sécurité » et sera réalisé sur une période de deux ans;



Annonce de la subvention provinciale du MDEIE

- Obtention de deux projets d'aide à la recherche technologique (PART) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Automatisation d'une fraiseuse de précision hors norme en vue de surfer des plaques d'aluminium de très grandes dimensions » et développement d'un prototype automatisé fonctionnel servant à la fabrication de « La bande parapluie »;
- Révision des normes graphiques et actualisation du logo.

LES ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

FONDS DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 30 JUIN 2009

	REVENUS	DÉPENSES	EXCÉDENT FAVORABLE (DÉFAVORABLE)
	\$	\$	\$
ENSEIGNEMENT RÉGULIER			
Enseignants	21 646 202	21 639 243	6 959
Coûts de convention des enseignants	754 210	955 125	(200 915)
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	13 579 636	12 893 105	686 531
Service de la dette et opérations de financement	(84 461)	(16 972)	(67 489)
Autres allocations spéciales	2 916 619	2 854 289	62 330
TOTAL - FONCTIONNEMENT RÉGULIER	38 812 206	38 324 790	487 416
FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUXILIAIRES			
Formation continue	9 363 936	9 338 795	25 141
Centre de transfert de technologie	2 927 852	2 895 064	32 788
Services alimentaires	78 662	46 713	31 949
Auditorium	116 198	135 579	(19 381)
Centre sportif	98 078	112 902	(14 824)
Résidences	514 052	564 062	(50 010)
Budgets spéciaux	2 409 933	2 304 090	105 843
TOTAL - FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUXILIAIRES	15 508 711	15 397 205	111 506
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	54 320 917	53 721 995	598 922

LES ÉTATS FINANCIERS

BILAN

FONDS DE
FONCTIONNEMENT
AU 30 JUIN 2009

ACTIF

Encaisse	
Subvention à recevoir MELS	
Débiteurs	
Stocks	
Frais payés d'avance	
Avances au fonds des investissements	
Autres actifs	

PASSIF

Emprunt à court terme	
Subvention à payer - MELS	
Comptes à payer et frais courus	
Salaires et avantages sociaux à payer	
Vacances courues à payer	
Avances au fonds des investissements	
Revenus reportés	
Autres passifs	

SOLDE DU FONDS

Affecté	
Non affecté	

ACTIF

Encaisse	
Avance de fonds de fonctionnement	
Débiteurs	
Immobilisations corporelles	
Autres actifs à long terme	

PASSIF

PASSIF À COURT TERME	
Découvert bancaire	
Emprunt à court terme	
Créditeurs	
Avance de fonds de fonctionnement	

DETTE À LONG TERME

Obligations à payer	
Fonds d'amortissement	
Billets à payer	
Hypothèques à payer	
Financement Québec	

SOLDE DE FONDS (NÉGATIF)

	2009	2008 redressé
	\$	\$
	5 931 432	3 283 852
	0	1 285 560
	4 260 931	3 544 240
	28 674	29 046
	347 538	488 883
	0	0
	405 100	5 100
	10 973 675	8 636 681
	0	0
	872 316	0
	1 268 284	1 606 106
	4 705 498	3 334 445
	219 221	204 360
	159 525	517 589
	1 399 298	1 200 010
	102 327	88 451
	8 726 469	6 950 961
	94 560	94 560
	2 152 646	1 591 160
	2 247 206	1 685 720
	10 973 675	8 636 681
	704 404	0
	159 525	517 581
	40 790	0
	76 891 846	77 195 257
	312 525	333 360
	78 109 090	78 046 198
	158 598	217 421
	5 932 979	30 085 459
	997 209	1 634 478
	7 088 786	31 937 358
	0	0
	0	0
	5 366 637	4 945 296
	1 461 653	1 560 778
	74 005 828	47 610 424
	80 834 118	54 116 498
	87 922 904	86 053 856
	(9 813 814)	(8 007 658)
	78 109 090	78 046 198

FONDS DES
INVESTISSEMENTS
AU 30 JUIN 2009

BILAN DU RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL

Cette mesure, mise en œuvre en 2006-2007 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vise à appuyer les cégeps dans l'application de leurs plans stratégiques.

Toutes les dépenses sont ainsi en lien avec les orientations et les objectifs du Projet d'établissement partagé du Cégep de Jonquière. Voici les secteurs bénéficiaires en 2008-2009:

Promotion des programmes et production du matériel promotionnel	54 617 \$
Accueil d'étudiants internationaux (Île de la Réunion)	23 925 \$
Santé globale et comité qualité de vie	10 000 \$
Évaluation du personnel	8 290 \$
Développement de programmes	21 823 \$
Stages à l'étranger	17 000 \$
Utilisation des technologies éducatives par les enseignants et enseignantes	37 528 \$
Site Web	30 000 \$
Développement du système Col.NET	17 345 \$
Gestion par projet Coba	5 000 \$
Réfection des systèmes de ventilation	75 583 \$
Activités en santé et sécurité au travail, plan de mesure d'urgence	59 244 \$
Entretien des bâtiments et des locaux	89 712 \$
Signalisation et contrôle d'accès	9 267 \$
Activités de recrutement d'élèves à l'international	24 419 \$
Appui au groupe de recherche ÉCOBES	65 000 \$
Planification du comité sur la protection de l'environnement	3 710 \$
Soutien à des projets institutionnels	27 839 \$
Réaménagement et transformation des locaux	64 806 \$
	645 108 \$

BILAN DU RÉINVESTISSEMENT FÉDÉRAL

Plan triennal d'action lié à l'utilisation des sommes allouées aux cégeps dans le cadre du réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur

Description	Total (dépenses)
Enjeu # 1 Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions	\$
Ajustement de l'offre de formation aux besoins du marché	8 597,96
Organisation d'un forum sur l'économie et l'emploi	4 705,68
Développement et repositionnement de programmes à l'enseignement régulier	28 952,90
Développement et repositionnement de programmes au Service de la formation continue	39 999,90
Reconnaissance des acquis de compétences à l'enseignement régulier et au Service de la formation continue	39 933,83
Mobilité internationale des étudiants	13 162,49
Programme Étudiant d'un jour	20 000,00
Salons, promotion et production de matériel publicitaire	65 000,00
Tournée d'information scolaire	25 000,00
Total	245 352,76
Enjeu # 2 Adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante	
Amélioration de l'offre de service auprès des personnes handicapées	68 436,39
Accueil et intégration des élèves internationaux	25 984,86
Mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation	36 487,66
Offres de service adaptées aux nouvelles clientèles	45 243,21
Mesures d'aide à la réussite	299 329,21
Accroissement des services du Centre d'aide en français (CAF)	42 131,40
Amélioration de la réussite à l'épreuve uniforme de français	19 861,59
Soutien aux finissants en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales	31 869,28
Amélioration de la réussite dans les cours de mathématiques	18 845,80
Amélioration de la réussite dans les cours de physique	16 761,00
Augmentation de 10% de l'utilisation du transport en commun	25 000,00
Mise en place et suivi de la politique alimentaire	8 623,95
Ajustement de l'offre d'activités physiques	15 000,00
Total	653 574,35
Enjeu # 3 Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant	
Mesures visant l'insertion professionnelle de la relève enseignante	24 884,50
Augmentation des ressources liées au perfectionnement des enseignants	72 714,41
Renforcement du soutien aux activités d'enseignement	67 884,72
Mentorat et ateliers de support aux personnels	24 824,80
Embauche de professionnels et de techniciens au Service informatique	149 211,10
Intégration du Programme de santé globale (Jonquière)	4 737,27
Intégration du Programme de santé globale (Charlevoix)	930,61
Total	345 187,41
Enjeu # 4 Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant	
Tréfié, Écobes, CRDIC, Tango, et autres	103 362,13
Allocation de 2,83 ETC	146 363,30
Total	249 725,43
TOTAL	1 493 839,95

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep de Jonquière

PRÉAMBULE

Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs est adopté en vertu de la loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Code civil du Québec (articles 321 à 330) et la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel** (articles 12 à 20).

Il est à noter que les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel** prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- Administrateur membre du personnel : le directeur général ou la directrice générale, le directeur ou la directrice des études ainsi que les deux enseignantes ou enseignants, le professionnel ou la professionnelle et l'employée ou l'employé de soutien qui sont respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière;
- Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- D'assurer la confiance du public envers le conseil d'administration et envers l'intégrité et l'impartialité de ses membres;

et

- De permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 de ce Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- a) Respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- b) Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;

- c) Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- d) Ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens du Collège;
- e) Ne pas divulguer à son profit ou au profit d'un tiers l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- f) Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- g) Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- h) N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- a) Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- b) Ne pas utiliser l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner de conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension de situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts, toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en tirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- a) Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- b) Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;

- c) Les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- d) Les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

Sans restreindre la portée de la définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) La situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration ou du comité exécutif;
- b) La situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) La situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) La situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage et de peu de valeur.

7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel**. Ces dispositions législatives ainsi que certaines règles d'interprétation apparaissent à l'annexe B et font partie intégrante du présent Code.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les trente jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel**.

Cette disposition législative, ainsi que les règles d'interprétation et un modèle de déclaration d'intérêts apparaissant à l'annexe B font partie intégrante du présent Code.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel**, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration ou au comité exécutif a l'obligation de se retirer de la salle des délibérations du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administration et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. À ce titre, il doit trancher toute question relative au droit de vote à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations sur leur droit de vote des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter.

Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou, en son absence, une autre personne nommée par le conseil d'administration, agit comme conseiller en déontologie.

Ce conseiller est chargé :

- a) D'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- b) De conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- c) De faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- d) De faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil de discipline est constitué des membres du comité exécutif. Il a donc la responsabilité de recevoir les résultats d'enquête du conseiller en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites à apporter.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les vingt jours, lui fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ce conseil relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

9.6 L'administrateur peut en appeler de la sanction auprès du conseil d'administration. Celui-ci maintient ou annule la sanction prise par le conseil de discipline.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

CÉGEP DE JONQUIÈRE

2505, rue Saint-Hubert

Jonquière (QC) G7X 7W2

418 547-2191

cegep@cjonquiere.qc.ca

www.cjonquiere.qc.ca

